
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 mars 2012 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 20 0113

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.05.1 Condoléances – décès de Mme Lussier
- 10.05.2 Félicitations – 50^e anniversaire de mariage
- 10.09 Demande de PPCMOI – avenue Stirling
- 10.10 Demande de changement de zonage – site Wanklyn
- 30.12 Résolution modifiée

- 40.05.1 Avis de motion – zone H04-09
 40.05.2 Premier projet de règlement 2098-LAS-166

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA12 20 0114

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Gilles Brossoit	Dérogation mineure – rue Dionne	
M. Paul Voizard	Taxes de mutation	
M. Yves Daoust	Puisard – Newman/Dollard	Services techniques
M. Francisco Moreno	2010 – 2013	
M. Joseph Pugliese	Nova Scotia vs CBC	
Mme Sonja Susnjar	Quartier de la gare	
M. Gilles Brossoit	Dérogation mineure	
M. Paul Voizard	Budget	

10.03

CA12 20 0115

Condoléances - décès de M. Anthony Thornhill

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Anthony Thornhill survenu le 17 février 2012.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA12 20 0116
Condoléances - décès de Mme Marianne Wall

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Marianne Wall. Madame Wall était la belle-mère de monsieur Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon à l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA12 20 0117
Condoléances - décès de Mme Alice Lussier

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Alice Lussier survenu le 29 février 2012.

Madame Lussier était une personne très impliquée dans la communauté laSalloise et plus particulièrement dans le Village des Rapides. Elle a commencé à travailler dans le magasin familial dont elle a assumé la bonne marche pendant 30 ans. Entre-temps, elle fonde l'organisme Réseau-secours et assume la présidence des auxiliaires bénévoles de l'Hôpital LaSalle.

Son engagement s'étendait aussi au domaine communautaire. Elle a participé activement au Comité des citoyens du Village des Rapides et au conseil d'administration provisoire qui a mené à la création de la corporation du centre communautaire et culturel Henri-Lemieux. Elle est également active au sein de la Société historique Cavalier-de-LaSalle, à laquelle elle a apporté une grande contribution.

Madame Lussier était fort appréciée dans son quartier d'origine pour lequel elle s'est dévouée sans compter.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA12 20 0118**Félicitations - 50e anniversaire de mariage**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs voeux à madame Iolanda Mannetta et monsieur Luigi Mannetta, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA12 20 0119**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 février 2012 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA12 20 0120**Compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 15 février 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1122363013

CA12 20 0121

Compte rendu de la réunion du Comité de circulation

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation du 19 janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1122367015

CA12 20 0122

Demande pour un P.P.C.M.O.I. sur l'avenue Stirling

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande pour un P.P.C.M.O.I. sur l'avenue Stirling reçue de la firme QUORUM et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.00 1122365009

CA12 20 0123

Demande de changement de zonage pour le site Wanklyn

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage sur le site Wanklyn reçue du Fonds immobilier de solidarité FTQ et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.00 1122365010

CA12 20 0124**Implantation de la technologie RFID et équipements de libre-service à la bibliothèque**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter l'offre de service de la ville centre et mandater la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques, de la Direction associée - Bibliothèques, pour réaliser la gestion d'un programme d'implantation de la technologie RFID ainsi que des équipements de libre-service et d'autoriser le lancement du ou des appels d'offres dans le but de conclure toutes les ententes pour ce faire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1123413028

CA12 20 0125**Contrat à Transport D.C. Barbeau - transport et disposition de la terre d'excavation**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 75 103,97 \$ pour le transport et la disposition de la terre d'excavation, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Transport D.C. Barbeau inc. le contrat F. 12-042 à cette fin (soumission 262558), au prix de sa soumission, soit au prix total de 75 103,97 \$ (taxes incluses), conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1122367014

CA12 20 0126**Contrat aux Paysagements Lumi-Vert - tonte de gazon**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense de 116 092,74 \$, soit l'option "B", 2 ans, années 2012 et 2013, pour la tonte de gazon dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Paysagements Lumi-Vert inc., le contrat G. 12-1453 à cette fin (soumission 258072), au prix de sa soumission, soit au prix total de 116 092,74 \$ (taxes incluses), conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1122367013

CA12 20 0127

Contrat à 178001 Canada inc. - entretien des massifs et des cuvettes de jeunes arbres

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 179 403,89 \$ soit l'option "B", 2 ans, années 2012 et 2013, pour l'entretien des massifs et des cuvettes des jeunes arbres dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à 178001 Canada inc. (Groupe Nicky) le contrat E.M. 12-1452 à cette fin (soumission 258862), au prix de sa soumission, soit au prix total de 179 403,89 \$ (taxes incluses), conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1122367012

CA12 20 0128

Contrat au Groupe Lafarge Canada - fourniture et transport de pierre concassée

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 52 000 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et le transport de pierre concassée, pour l'année 2012, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'augmenter le bon de commande no 621648 de 20 350 \$ (taxes incluses).

D'accepter l'entente d'achat 612768 avec Groupe Lafarge Canada Inc., négociée par la Direction de l'approvisionnement, soit au prix approximatif de 52 000 \$ (taxes incluses), conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1122367010

CA12 20 0129

Contribution financière au Club Richelieu - concours d'art oratoire - dictée et poésie du Club Optimiste

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 700 \$ au Club Richelieu afin de souligner les efforts et la participation des élèves lauréats qui se sont illustrés lors de concours d'art oratoire, de dictée et de poésie du Club Optimiste LaSalle. Ces récompenses seront remises lors de la soirée de la francophonie le 14 mars 2012.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1123413018

CA12 20 0130

Contribution financière au Centre multiculturel de ressources - activités du Mois de l'histoire des Noirs

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Centre multiculturel de ressources de LaSalle pour la réalisation d'activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1123413020

CA12 20 0131

Contribution financière aux Sociétés irlandaises unies de Montréal - défilé de la Saint-Patrick

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ aux Sociétés irlandaises unies de Montréal pour la réalisation du programme de cérémonie dans le cadre du 188^e défilé de la Saint-Patrick. Le message du conseil doit être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1123413019

CA12 20 0132

Permission à la Mission Madre dei Cristiani - fête paroissiale les 26 et 27 mai

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre à la Mission Madre dei Cristiani d'organiser une fête paroissiale les 26 et 27 mai 2012 de 11 h à 22 h sur la rue Thierry, entre les rues Denise et Tétrault, et de tenir une procession le dimanche 27 mai 2012 à 16 h. La paroisse utilisera le trajet suivant : de l'église, Turley, Dora, Giguère, Serre, Robert, Shevchenko, Lemieux, Daoust, Rancourt, David-Boyer et Lefebvre jusqu'à l'église, sous le contrôle de la police.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

La paroisse est autorisée, à cette occasion, à vendre de la nourriture, à tenir des jeux de tombola et manèges et à vendre des boissons alcoolisées moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les organisateurs devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue ou servie à des personnes mineures. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

D'autoriser la paroisse à tenir une loterie pour le paiement de la tour du clocher moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. La rue Thierry, entre les rues Denise et Tétrault, et la rue Lefebvre seront fermées à la circulation. Ce secteur sera fermé du vendredi au lundi midi.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1123413023

CA12 20 0133**Conventions et contributions financières - entente de développement social et lutte contre la pauvreté**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant 186 233,04 \$ aux organismes mentionnés ci-dessous pour l'année 2012 dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS.

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Corporation L'Espoir du déficient	Accompagnement spécialisé pour personnes représentant une clientèle intellectuelle plus lourdement handicapées	10 421,60 \$
Club garçons et filles de LaSalle	Ma place... c'est au Club!	44 555 \$
La Maison des jeunes de LaSalle	Bien vivre dans mon milieu	35 581 \$
Table de développement social de LaSalle	Animation de quartier / RUI Airlie Bayne	47 683,75 \$
Centre du Vieux-Moulin de LaSalle	Travail de milieu dans les HLM pour aînés	30 689,23 \$
Centre du Vieux-Moulin de LaSalle	Moulin Bus à la rescousse des aînés isolés	17 302,46 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer les conventions de chacun de ces organismes.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération. Les fonds ont été réservés par la demande d'achat numéro 266707.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1123413022

CA12 20 0134**Annexe 2 modifié du protocole d'entente avec la Table de développement social de LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De modifier l'annexe 2 du protocole d'entente intervenu entre la Table de développement social de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour l'implantation d'un programme d'animation dans le secteur

de revitalisation urbaine intégrée Airlie Bayne afin de changer les modalités de versements de la contribution financière.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1123413025

CA12 20 0135

Permission aux Kilomaîtres de LaSalle - course et marche populaires de LaSalle

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser les Kilomaîtres de LaSalle à tenir l'événement "Course et marche populaires de LaSalle" le dimanche 25 mars 2012 et d'autoriser la fermeture des rues nécessaires à la sécurité des participants.

D'accepter le protocole d'entente relativement à cet événement et d'accorder une contribution financière de 3 500 \$ pour le soutien de cet événement.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1123413026

CA12 20 0136

Contribution financière et entente avec Héritage Laurentien

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente intervenu entre Héritage Laurentien et l'Arrondissement de LaSalle.

D'accorder une contribution financière de 281 665 \$ selon les modalités prévues au protocole.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1123413029

CA12 20 0137**Délégation au congrès de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser M. Michel Savard, chef de division, gestion des édifices et équipements, à participer au 26e congrès annuel de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), qui aura lieu du 2 au 4 mai 2012, à Chicoutimi.

De rembourser sur présentation de pièces justificatives, les frais d'inscription du congrès et le déplacement.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1122367011

CA12 20 0138**Délégation à une journée de formation de l'Association des architectes paysagistes du Québec**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser mesdames Isabelle Guy, architecte paysagiste, et Isabelle S. L'Écuyer, agente technique en architecture du paysage, de la division développement et soutien technique, à participer à la journée de formation "Leader Créatif", qui sera donnée par l'Association des architectes paysagistes du Québec, le 30 mars 2012, à Québec.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1122367018

CA12 20 0139**Aliénation d'équipements informatiques désuets**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'aliéner, à titre gratuit, approximativement 82 postes ou équipements informatiques à l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ).

D'autoriser le mandataire de l'organisme à prendre possession des biens dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1122607002

CA12 20 0140

Dépenses relatives aux paiements des immatriculations des véhicules

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser les dépenses relatives aux paiements des immatriculations des véhicules de l'arrondissement de LaSalle, au montant de 100 475,50 \$, à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1122367017

CA12 20 0141

Dépense additionnelle pour la fourniture et le transport de sel de déglacage

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 75 000 \$ pour la fourniture et le transport de sel de déglacage des chaussées durant l'hiver 2011-2012, au taux unitaire de 70 \$ par tonne métrique (taxes en sus), comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accepter l'entente d'achat 676295 avec Sifto Corp., négociée par la Direction de l'approvisionnement, pour une dépense additionnelle de 75 000 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1122367016

CA12 20 0142**Demande d'assistance financière auprès du ministère du Patrimoine canadien - fête du Canada**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à formuler une demande d'assistance financière auprès du ministère du Patrimoine canadien.

De désigner madame Ginette Cadieux, agente de soutien, pour agir à titre de responsable de cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1123413017

CA12 20 0143**Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - célébrations pascales**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de réaliser des célébrations pascales dans les rues de l'arrondissement et au parc des Rapides, les 13 et 14 avril 2012.

Vendredi 13 avril 2012

Procession sur le boulevard LaSalle, la 8e Avenue, la rue Édouard, la 6e Avenue et le boulevard LaSalle, de 22 h à 23 h, sous le contrôle du service de police.

Samedi 14 avril 2012

Messe pascale à l'extérieur, dans la section du parc des Rapides, en face de l'église, 7707 boulevard LaSalle, de 23 h 45 à minuit quinze.

La Communauté devra fournir les bénévoles requis pour encadrer les piétons.

Aucun feu d'artifice n'est autorisé durant l'activité.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1123413016

CA12 20 0144

Association de hockey Les Couguars de LaSalle - tournoi de hockey McDonald's

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à l'Association de hockey Les Couguars de LaSalle de se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées à l'aréna Jacques-Lemaire et au centre sportif Dollard-St-Laurent, au 2^e étage, durant le tournoi de hockey McDonald's qui se tiendra du 26 mars au 8 avril 2012 moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1123413021

CA12 20 0145

Permission à l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar - défilé le 20 mai

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De modifier la résolution no CA12 20 0089 afin de changer la date du défilé de l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar pour le 20 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1123413024

CA12 20 0146

Mission Madre dei Cristiani - procession - vente de rameaux et vente de roses

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De permettre à la Mission Madre dei Cristiani de tenir une procession le 6 avril 2012 à 19 h 30 à l'occasion du Vendredi saint. Cette procession sera sous le contrôle de la police.

D'accorder la permission à la Mission Madre dei Cristiani de vendre des rameaux le dimanche 1er avril 2012 en face de l'église, à l'occasion du dimanche des Rameaux.

D'autoriser la Mission Madre dei Cristiani à vendre des roses le dimanche 13 mai 2012 à l'occasion de la fête des Mères.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1123413027

CA12 20 0147

Approbation bons de commande - virements budgétaires et factures

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 janvier au 23 février 2012, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1123035002

CA12 20 0148

Demande au comité exécutif de modifier le budget suite à la réception de contributions financières

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le dépôt du procès-verbal du secrétaire d'arrondissement qui a modifié la résolution CA12 20 0087 en ajoutant le paragraphe suivant :

De recommander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception des contributions financières au montant de 133 981,50 \$ pour la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleur urbains « Ma cour, ma rue, mon quartier » dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie Bayne.

Adoptée à l'unanimité.

30.00

CA12 20 0149

Avis de motion - amendement au règlement 2098 - cases de stationnement requises près d'une station de métro

Avis de motion est donné par madame la conseillère Laura Palestini de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à inclure une disposition générale relative aux stationnements de la classe d'usage "habitation multifamiliale h4" situés à 500 mètres ou moins d'une station de métro.

40.01 1122363020

CA12 20 0150

Adoption - premier projet de règlement P.2098-LAS-165

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-165 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à inclure une disposition générale relative aux stationnements de la classe d'usage « habitation multifamiliale (h4) » situés à 500 mètres ou moins d'une station de métro et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras le 2 avril 2012 à 18 h 30 pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1122363020

CA12 20 0151

Adoption - règlement 2098-LAS-164 - dispositions spéciales pour résidences pour aînés

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-164 le 6 février 2012 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 23 février 2012 ;

Attendu qu'aucune demande de participation n'a été reçue,

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-164, intitulé « *Règlement amendant le règlement numéro 2098 afin d'ajouter des dispositions spéciales applicables aux résidences pour aînés* » et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1102363029

CA12 20 0152

Adoption - règlement 2099-LAS-6 sur l'émission des certificats d'autorisation

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 5 mars 2012 à 19 h 00 ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2099-LAS-6 intitulé « Règlement amendant le règlement numéro 2099 afin d'ajouter certains types de travaux devant faire l'objet d'un certificat d'autorisation ».

De publier les avis requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1122363001

CA12 20 0153

Adoption - règlement LAS-0007-18 amendant le règlement établissant les tarifs

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0007-18 amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs et de publier l'avis requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1122358002

CA12 20 0154

Avis de motion - amendent au règlement de zonage - limite entre les zones H04-09 et P04-33

Avis de motion est donné par madame la conseillère Laura Palestini de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 afin d'agrandir la zone H04-09 à même la zone P04-33.

40.16 1122363021

CA12 20 0155

Adoption du premier projet P.2098-LAS-166 - agrandir la zone H04-09 à même la zone P04-33

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-166 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 afin d'agrandir la zone H04-09 à même la zone P04-33 » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras le 2 avril 2012 à 18h00 pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1122363021

CA12 20 0156

Certificat de registre - règlement d'emprunt LAS-0073 pour la réfection de différents bâtiments

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 22 et 23 février 2012 concernant le règlement d'emprunt LAS-0073, intitulé :

Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments de l'arrondissement.

Comme 1 286 signatures des personnes habiles à voter étaient requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin et qu'une personne habile à voter s'est enregistrée, le règlement LAS-0073 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1112367056

CA12 20 0157

Certificat de registre - règlement d'emprunt LAS-0074 pour la réfection de parcs - jeux d'eau et plateaux sportifs

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 22 et 23 février 2012 concernant le règlement d'emprunt LAS-0074, intitulé :

Règlement autorisant un emprunt de 700 000 \$ pour des travaux de parcs, de plateaux sportifs et de jeux d'eau dans l'arrondissement de LaSalle.

Comme 1 286 signatures des personnes habiles à voter étaient requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin et qu'une personne habile à voter s'est enregistrée, le règlement LAS-0074 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1112367054

CA12 20 0158

Certificat de registre - règlement d'emprunt LAS-0075 pour l'acquisition de véhicules - machinerie - outillage

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 22 et 23 février 2012 concernant le règlement d'emprunt LAS-0075, intitulé :

Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements.

Comme 1 286 signatures des personnes habiles à voter étaient requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin et qu'une personne habile à voter s'est enregistrée, le règlement LAS-0075 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1112367055

CA12 20 0159

Certificats d'occupation du domaine public - janvier 2012

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de janvier 2012, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERT.	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
25991	Trottoir et rue	9510, rue St-Patrick	12 et 13 juillet 2011
25995	Trottoir et rue	1900, boul. Angrignon	5 août 2011
25996	Trottoir et rue	8875, rue Beyries	11 et 12 août 2011
25989	Trottoir et rue	267, avenue Dupras	29 août 2011
25990	Trottoir et rue	9510, rue St-Patrick	7 et 8 septembre 2011
25994	Rue	9087, boul. LaSalle	8 au 16 septembre 2011
25993	Rue	1021, 30e Avenue	12 au 16 septembre 2011
25992	Rue	606, rue Pilon	19 au 22 septembre 2011
25977	Trottoir et rue	345, 7e Avenue	8 novembre 2011
25969	Trottoir et rue	181, 3e Avenue	15 décembre 2011
25970	Trottoir et rue	521, 90e Avenue	21 décembre 2011
25978	Trottoir et rue	8604, boul. Champlain	20 décembre 2011
25979	Trottoir et rue	7879, rue Thelma	22 décembre 2011
25965	Rue	7555, rue Broadway	7 janvier 2012
25980	Rue	288, 75e Avenue	10 janvier 2012
25988	Rue	rue Behrens	25 au 31 janvier 2012

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1122363012

CA12 20 0160

P.I.I.A. - agrandissement au 7979 rue Cordner

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est industriel, afin de permettre un agrandissement au 7979, rue Cordner.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1122363014

CA12 20 0161

P.I.I.A. - affichage au 2325 rue Léger

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est commercial en secteur de zonage industriel, afin de permettre l'affichage au 2325, rue Léger.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1122363015

CA12 20 0162

P.I.I.A. - logement au sous-sol aux 9329 et 9331 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de construction numéro 2099-4 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les logements au sous-sol, afin de permettre un logement au sous-sol aux 9329 et 9331, rue Centrale (DC-9363).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à l'installation d'un système de ventilation mécanique pour la cuisine.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1122363016

CA12 20 0163

P.I.I.A. - logement au sous-sol aux 360 et 362 rue Red-Cross

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de construction numéro 2099-4 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les logements au sous-sol, afin de permettre un logement au sous-sol aux 360 et 362, rue Red-Cross (DC-9347).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la porte existante entre le logement au sous-sol et le sous-sol du logement du rez-de-chaussée soit murée.
2. Que la porte d'entrée du logement soit remplacée afin de respecter les prescriptions réglementaires.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1122363017

CA12 20 0164

P.I.I.A. - logement au sous-sol aux 620 et 622 avenue Alepin

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de construction numéro 2099-4 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les logements au sous-sol, afin de permettre un logement au sous-sol aux 620 et 622, avenue Alepin (DC-9341).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la porte entre le garage et le futur logis sous-sol soit murée.
2. Que la fenestration soit remplacée.
3. Que les portes servant d'accès au logis sous-sol soient remplacées.
4. Que des systèmes de ventilation soient ajoutés dans la future cuisine et la salle de bain.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1122363018

CA12 20 0165

P.I.I.A. - revêtement extérieur au 7000 rue Allard

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de la modification du permis de construction numéro 29095, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale dans le secteur "est" du Quartier Angrignon (P-16), afin de permettre un revêtement extérieur constitué de panneaux métalliques (aluminium) de couleur gris et charbon plutôt que de panneaux de zinc au 7000, rue Allard.

De rescinder à toutes fins que de droits la résolution numéro CA11 20 0691 adoptée par le Conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 5 décembre 2011 et la résolution numéro CA12 20 0045 adoptée par le Conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 9 janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1122363019

CA12 20 0166
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2012.